

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5043 - VENDREDI 4 JUILLET 2025

AFRIQUE CENTRALE

Un sommet conjoint CEMAC-CEEAC prévu au Cameroun

La volonté des chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique centrale de créer pour la sous-région une seule communauté économique d'intégration pourrait être labélisée dans quelques semaines à Yaoundé, au Cameroun.

Page 16



TRANSPORT AÉRIEN

Ecair reconnecte Brazzaville aux capitales de la sous-région



La compagnie aérienne nationale du Congo, Equatorial Congo Airlines (ECAir), marque son grand retour sur

la scène aéronautique régionale avec le lancement de ses premiers vols vers Douala, Yaoundé et Libreville. Une

étape majeure qui s'inscrit dans la stratégie de relance de la compagnie, soutenue par l'État congolais. **Page 16**

ASSAINISSEMENT

Une opération spéciale pour libérer les espaces publics

Dans une communication à l'endroit des administrateurs-maires, le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a annoncé le lancement, à compter du 5 juillet, d'une opération spéciale qui vise à améliorer la salubrité urbaine.



Le ministre instruisant les administrateurs maires/DR

Les espaces publics occupés de manière irrégulière seront libérés. Les épaves

de véhicules abandonnés retirées et mises en fourrière.

Page 3

AFFAIRES SOCIALES

Renforcer des capacités de riposte aux urgences humanitaires



Gon Meyers et Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa

Le renforcement des capacités des structures déconcentrées du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire fait partie des sujets évoqués, le 3 juillet à Brazzaville, par la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa et le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, Gon Meyers.

Page 16

ÉDITORIAL

Marché du travail

Page 16

ÉDITORIAL

Marché du travail

La population en âge de travailler augmente à un rythme exponentiel au regard du nombre des promotions qui sortent chaque année des instituts et écoles de formation. Vu la longue liste des finalistes, le défi de l'accès des jeunes à des emplois de meilleure qualité et bien rémunérés suscite de nombreuses interrogations au point où l'apport du secteur privé doit être de mise pour garantir un tant soit peu l'adéquation formation-emploi.

À l'heure de l'économie numérique et de la transition verte, tirer parti des débouchés qu'offrent ces deux secteurs porteurs est indispensable si l'on veut combler le déficit constaté en matière d'emploi des jeunes de plus en plus tournés vers la fonction publique, principale employeur de la nation. Il est également essentiel de soutenir l'entrepreneuriat et les nouvelles startups, de permettre aux petites entreprises de se développer, et aux plus grandes de prioriser l'emploi afin que les détenteurs de diplômes qualifiés trouvent enfin des opportunités sur le marché du travail.

Le problème étant au cœur des préoccupations des plus hautes autorités congolaises, œuvrer davantage à l'amélioration du climat des affaires pour attirer des porteurs des capitaux capables de faire jouer au privé son rôle de créateur d'emplois devient une urgence. Un préalable nécessaire pour favoriser l'insertion professionnelle des milliers de personnes qui n'attendent qu'un emploi même partiel.

L'emploi et l'entrepreneuriat doivent faire partie des priorités de l'heure face aux attentes des jeunes appelés à prendre le relais de leurs aînés pour contribuer au développement et à la modernisation du pays.

Il s'agit donc, à tous les niveaux, de donner la chance aux jeunes d'exercer sans trop attendre dans les domaines de leurs compétences.

Les Dépêches de Brazzaville

COMMISSION INTERNATIONALE DU PEUPLIER

Le Congo a sollicité son adhésion

La République du Congo a déposé l'instrument d'adhésion à la Commission internationale du peuplier (CIP) et autres essences utiles aux personnes et à l'environnement, lors de la cérémonie des traités de la FAO présidée par son directeur général, Qu Dongyu, pour célébrer ses organes statutaires, le 30 juin dernier.

La remise s'est effectuée au siège de la FAO à Rome, pendant la quarante-quatrième session de sa Conférence. Selon les experts, cette demande d'adhésion du Congo est la résultante du lobbying mené par Rosalie Matondo, ministre de l'Économie forestière, à la suite de son intervention faite à Bordeaux, lors de la vingt-septième session de la CIP qui s'était déroulée du 22 au 26 octobre 2024.

À Rome, accusé de réception à l'appui, la remise des documents a été effectuée par Henri Okemba, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Italie, représentant permanent auprès des institutions des Nations unies.

Pour la République du Congo, en lien avec le Programme national d'afforestation et de reboisement, la CIP sera dorénavant une plateforme ouverte à toutes les espèces à croissance rapide, une opportunité de développement de la bioéconomie dont le pays pourra bénéficier, tant dans des échanges techniques de haut niveau que des nouvelles provenances. C'est également une opportunité dans la mise en œuvre de la décennie des Nations unies pour l'afforestation et le reboisement.

À propos de la CIP

La CIP a été créée en 1947 durant la «Semaine internationale du peuplier» orga-



Séquence de l'acte d'adhésion à l'IPC - 44^e édition FAO, Rome, juin 2025/DR

nisée par le gouvernement français. À sa dixième session en 1959, la conférence a adopté une convention aux termes de laquelle la Commission entre dans le cadre de la FAO. La Convention est entrée en vigueur le 26 septembre 1961. Elle a été amendée lors de la deuxième session extraordinaire de la CIP en 1967, puis approuvée par la Conférence à sa quatorzième session en 1966. À sa troisième session extraordinaire en 1977, la Commission a adopté de nouveaux amendements qui ont été approuvés par la Conférence à sa dix-neuvième session en 1977. Lors de sa cinquième session extraordinaire en 2019, la Commission a adopté des amendements supplémentaires avec l'approbation ultérieure de la Conférence à sa quarante-et-unième session.

Son rôle est d'étudier et de s'engager sur les aspects scientifiques, techniques, sociaux, économiques et environnementaux de *Populus* et d'autres arbres à croissance rapide ; de faciliter les échanges de pratiques de gestion durable, de connaissances, de technologies, et de matériel entre chercheurs, dé-

veloppeurs, producteurs et utilisateurs ; d'établir des programmes de recherche en commun ; d'encourager l'organisation de congrès combinés avec des voyages d'étude ; de faire rapport et d'adresser des recommandations à la Conférence de la FAO par l'intermédiaire du directeur général ; d'adresser des recommandations aux commissions nationales ou à d'autres organismes nationaux prévus à l'article IV de la présente Convention, par l'intermédiaire du directeur général et des gouvernements intéressés.

38 pays membres

Afrique du Sud ; Allemagne ; Argentine ; Autriche ; Belgique ; Bulgarie ; Canada ; Chili ; Chine ; Croatie ; Égypte ; Espagne ; États-Unis D'Amérique ; Finlande ; France ; Hongrie ; Inde ; République Islamique d'Iran ; Iraq ; Irlande ; Italie ; Japon ; Liban ; Maroc ; Nouvelle-Zélande ; Pakistan ; Royaume des Pays-Bas ; Portugal ; République arabe syrienne ; République de Corée ; Roumanie ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Slovaquie ; Suède ; Suisse ; Tchèque ; Tunisie et Turquie.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ASSAINISSEMENT

Une opération spéciale de salubrité pour libérer les espaces publics

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, dans une communication faite le 2 juillet, a annoncé le lancement, à compter du 5 juillet, d'une opération spéciale de salubrité à caractère exceptionnel pour renforcer l'image du pays dans la perspective des festivités marquant les 65 ans de son indépendance.



-Juste Désiré Mondelé et Dieudonné Bantsimba/DR

Outre le renforcement de l'image du pays, l'opération vise à améliorer la salubrité urbaine et à promouvoir une culture du civisme et de propriété. Pour sa réussite, le gouvernement a enjoint les administrateurs maires et des gestions des comités des marchés domaniaux à demander à la population et aux commerçants de libérer les espaces

publics occupés de manière irrégulière, notamment des trottoirs, carrefours, ronds-points, places publiques, abords de route. Ils devraient également identifier, retirer et mettre en fourrière les épaves de véhicules abandonnés ; procéder à l'évacuation des ordures ; impliquer systématiquement la population dans une dynamique collective de salubrité,

de civisme et d'embellissement des villes.

« Je compte sur votre diligence pour mettre en œuvre toutes les instructions. Je sais compter sur vous et je voudrais rappeler qu'à partir de vendredi 4 juillet, la force publique et tous ensemble, nous allons procéder à une décente pédagogique. C'est-à-dire, nous allons

donner l'information aux uns et aux autres que le samedi il n'y aura pas d'excuse. Donc ceux qui ont des tables, ceux qui ont les petits commerces qui occupent les alentours des marchés domaniaux, qui obstruent la circulation, s'il vous plaît, que les dispositions soient prises pour les libérer, faute de quoi, nous serons dans l'obligation de le faire », a averti Juste Désiré Mondelé.

En effet, le gouvernement avait lancé, le 29 octobre 2023, une opération spéciale d'assainissement dénommée « Ensemble, gardons nos villes propres ». Visant à libérer les artères et espaces publics, autrefois occupés anarchiquement par les commerçants et bien d'autres usagers de la route, cette opération avait été suivie par la population. Dans la même perspective, l'exécutif a effectué une opération de déguerpissement et d'enlèvement des épaves de véhicule dans la ville capitale.

« Aujourd'hui, force est de constater que les commer-

çants occupent à nouveau les artères et espaces publics. La prolifération de dépôts sauvages d'immondices se perpétue, les épaves de véhicules jonchent encore les rues et les avenues. L'installation anarchique et illégale de commerces, hangars ou habitations sur les emprises publiques ainsi que les installations des matériaux de construction et de produits de démolition se poursuivent », a déploré le ministre de l'Assainissement, du Développement local et de l'Entretien routier, précisant qu'on ne peut pas revenir chaque année sur la même opération. Selon lui, la République du Congo doit célébrer le 65^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale dans un contexte marqué par une volonté forte de moderniser ses villes, de restaurer l'autorité de l'Etat sur l'espace public et d'améliorer durablement le cadre de vie de ses concitoyens.

Parfait Wilfried Douniama

AGRICULTURE

Le Xinjiang, une région en plein essor

Particulièrement connue pour sa production de noix et de fruits secs, la région du Xinjiang, en Chine, a investi dans la modernisation des équipements et techniques de production visant à améliorer la qualité et la quantité des produits.

Dans le cadre de leur séjour, les journalistes internationaux ont visité le Centre de transformation des produits agricoles locaux de « Jianguoguo Agricultural Technology », situé à Kashi, ainsi que le nouveau parc industriel agricole et moderne de prune à Kashgar. Pour une immersion des lieux, la visite a débuté dans les locaux du Jianguoguo Agricultural Technology. Leader dans l'industrialisation agricole, il est spécialisé dans la fabrication des produits à base de noix spéciales, diversifiés et sains du Xinjiang.

En 2024, l'entreprise a lancé une stratégie de modernisation de sa marque visant à améliorer considérablement la qualité de ses produits. Courant la même année, elle s'est également lancée dans le commerce international, avec quatre catégories principales et vingt-neuf unités de gestion de stock vendues en Belgique, aux Pays-Bas, en Russie et dans d'autres pays. Les produits de l'entreprise sont bien accueillis par de nombreux consommateurs et partenaires étrangers.



Le personnel du centre de transformation en pleine activité/Adiac

Côté financier, Jianguoguo a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 350 millions de RMB en 2023. Il est leader dans l'industrialisation agricole au Xinjiang et compte de plus de 500 employés.

Après cette première expérience, cap sur le nouveau parc industriel agricole et moderne de prune, projet visant à développer cette filière à Kashgar, au Xinjiang, avec le soutien de la province du Guangdong. Ce

parc intègre des technologies de pointe, une logistique de la chaîne du froid et des installations de transformation pour optimiser la production de prunes et leur pénétration sur le marché. Une découverte vive et saluée par les journalistes

Le Nord-Ouest en pleine montée

Le Nord-Ouest de la Chine, en particulier les provinces du

Xinjiang, du Gansu et du Qinghai, est une région qui bénéficie de conditions climatiques et géographiques particulières, avec des terres fertiles et des ressources en eau abondantes. Ces dernières années, le gouvernement chinois a mis en place des politiques pour encourager le développement de l'agriculture dans cette région, ce qui a permis la montée en puissance d'entreprises agricoles spéciali-

sées dans la production de produits de haute qualité.

En effet, le développement de l'agriculture dans le Nord-Ouest de la Chine a contribué à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté dans la région. Les entreprises agricoles ont également investi dans la formation et le développement des compétences des agriculteurs locaux, ce qui a permis d'améliorer leur productivité et leur niveau de vie. Il connaît donc un impact positif sur l'économie locale. Malgré les progrès réalisés, cette partie de la Chine est également confrontée à des défis, tels que la disponibilité limitée de l'eau et la dégradation des sols. Les conditions climatiques extrêmes, à savoir les tempêtes de sable et les sécheresses, peuvent également avoir un impact sur la production agricole. En dépit de cela, le développement de l'agriculture dans le Nord-Ouest de la Chine offre des perspectives prometteuses pour l'avenir. Le Xinjiang est donc bien positionné pour devenir une région agricole majeure en Chine.

De notre envoyée en Chine,
Gloria Imelda Lossele

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 2 juillet 2025

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 2 juillet 2025 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Huit affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

- Un projet de loi au titre du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ;
- Deux projets de loi et un projet de décret au titre du ministère des Hydrocarbures ;
- Trois projets de décret au titre du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique ;
- Des nominations au titre du ministère de l'Economie forestière.

I/- Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Charles Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, pour compte et au nom de M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation en mission, a soumis à l'examen des membres du Conseil un projet de loi fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la gendarmerie nationale.

La gendarmerie nationale, composante de la force publique, est, jusqu'à ce jour, régie par l'ordonnance n°5-2001 du 5 février 2001. Ce texte de portée législative, pris dans un contexte de sortie de crise, n'est plus en adéquation avec le contexte sécuritaire et organisationnel actuel. C'est ainsi qu'il est apparu nécessaire de réorganiser cette institution en la dotant d'une nouvelle architecture juridique, plus appropriée pour lui permettre de remplir avec efficacité les missions qui lui sont assignées. Le projet de texte soumis à l'examen comprend dix articles regroupés en cinq titres, et vise à offrir à la gendarmerie nationale un cadre structurel mieux adapté.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la gendarmerie nationale.

Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Hydrocarbures

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, a soumis à l'examen du Conseil des ministres deux projets de loi et un projet de décret.

Le premier texte présenté est un projet de loi portant approbation du contrat de partage de production du permis Marine XXIX A, signé le 24 avril 2025 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Oriental Energy SAU.

Le permis d'exploration Marine XXIX A est situé dans le bassin côtier, en offshore peu profond, avec une bathymétrie comprise entre 10 et 50 mètres. Sa superficie est estimée à 752 km². Les objectifs visés sur ce bloc concernent les réservoirs des formations post- et pré-salifères.

Les études d'évaluation du gisement, menées sur l'ensemble

du système sédimentaire, mettent en évidence des volumes significatifs d'hydrocarbures sur le bloc d'exploration Marine XXIX A. Dans le scénario de base, les volumes d'hydrocarbures en place sont estimés à 92 milliards de barils.

Sur cette base, la société Ganergy Heavy Industry Group Co. Ltd, via sa filiale de droit congolais dénommée Oriental Energy SAU, a réitéré son intérêt pour le permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dénommé Marine XXIX A. Dans cette optique, une enquête d'utilité publique a été diligentée en Chine, du 20 au 28 mai 2023, afin de vérifier les capacités techniques et financières de ladite société à assurer le rôle d'opérateur à travers sa filiale. À l'issue de cette enquête, les membres de la mission ont émis un avis favorable.

Par décret n°2024-59 du 8 février 2024, un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dénommé Marine XXIX A, a été attribué à la Société nationale des pétroles du Congo. Ce permis est valable pour une durée initiale de quatre ans, renouvelable deux fois pour une période de trois ans à chacune, conformément aux dispositions de l'article 42 de la loi n°28-2016 du 12 octobre 2016 portant Code des hydrocarbures.

Le deuxième texte présenté par le ministre des Hydrocarbures est un projet de loi portant approbation du contrat de partage de production du permis Nanga V, signé le 24 avril 2025 entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo et la société Oriental Energy SAU.

La zone d'exploration du permis Nanga V est située dans l'onshore du bassin côtier, précisément dans le département du Kouilou. Elle couvre une superficie d'environ 164 km², conformément au décret 2025-131 du 18 avril 2025 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2024-206 du 23 mai 2024.

Les permis voisins, notamment MKB et Banga Kayo, ont fait l'objet de campagnes d'exploration et de développement ayant confirmé la présence de réservoirs riches en hydrocarbures. Des indices de pétrole ont été identifiés dans les formations de Mengo et de Djeno. Les grès de Mengo, présentant des caractéristiques pétrophysiques similaires à celles observées dans les champs de MKB et Banga Kayo, constituent l'objectif principal de l'exploration sur le permis Nanga V, tandis que les grès de Djeno en représentent l'objectif secondaire.

Dans ce contexte, la société Ganergy Heavy Industry Group Co. Ltd, par l'intermédiaire de sa filiale de droit congolais Oriental Energy SAU, avait manifesté son intérêt pour ce permis d'exploration d'hydrocarbures liquides et gazeux.

Le 23 mai 2024, par décret n°2024-206, le permis d'exploration d'hydrocarbures liquides et gazeux Nanga V avait été attribué à la Société nationale des pétroles du Congo. Ce permis, d'une durée initiale de quatre ans, est renouvelable deux fois pour une période de trois ans chacune, conformément aux dispositions de l'article 42 de la loi n°28-2016 du 12 octobre 2016 portant Code des Hydrocarbures.

Compte rendu du Conseil des ministres du ...

Dans le cadre d'une synergie d'exploration avec les permis environnants, un léger redécoupage de ce permis a été opéré, ramenant la superficie de 175,5 km² à 164 km². A cet effet, en date du 18 avril 2025, un nouveau décret 2025-131, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2024-206 du 23 mai 2024 a été pris.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé les deux projets de loi. Ils seront transmis au Parlement pour examen et adoption.

Enfin, le troisième texte soumis à l'examen du Conseil des ministres par M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, est un projet de décret portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Nzombo ».

La zone d'exploration du permis « Nzombo » est située dans l'offshore profond du bassin côtier, à des profondeurs d'eau comprises entre 1 000 m et 1 500 m, sa superficie totale est d'environ 1 053 km². Le permis « Nzombo » résulte du regroupement et du redécoupage des blocs libres Marine XXX, Marine XIX ainsi que d'une petite partie de la superficie du permis Haute mer A, désormais libre. Il vise à optimiser l'exploration du potentiel en hydrocarbures des formations carbonatées de l'Albien. Il convient, par ailleurs, de noter que ce permis est situé à proximité des installations du permis Moho, ce qui, en cas de découverte, permettra la mise en œuvre de synergies, en vue d'une exploitation des ressources hydrocarbures dans des conditions aussi efficaces que possible.

A cet effet, la société TotalEnergies EP Congo, a manifesté son intérêt pour le permis de recherche « Nzombo » et par lettre référencée 202502/041/SNPC/DG/SG du 18 février 2025, la Société nationale des pétroles du Congo a officiellement formulé une demande d'attribution de ce permis auprès de l'administration des Hydrocarbures.

En raison de sa localisation en mer très profonde, le permis d'exploration « Nzombo » aura une durée de validité initiale de six ans et pourra faire l'objet de deux renouvellements de trois ans chacun, selon les conditions prévues par les textes en vigueur.

Pour la valorisation du potentiel « Nzombo », la Société nationale des pétroles du Congo, titulaire du permis, est autorisée à s'associer à d'autres partenaires. La société TotalEnergies est désignée opérateur dudit permis. Les associés de la Société nationale des pétroles du Congo sur ce permis verseront un bonus relatif à son attribution. Ce bonus ne constitue pas un coût récupérable.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Nzombo ».

III/- Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique

Invité par le président de la République à prendre la parole, M.

Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, a soumis à l'examen du Conseil des ministres trois projets de décret.

Le premier texte présenté est un projet de décret portant approbation des statuts du Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria). Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision gouvernementale sur la transformation numérique, le recours à l'intelligence artificielle ainsi qu'aux technologies innovantes et les services numériques, le gouvernement s'est engagé à entreprendre une série des réformes juridiques et institutionnelles dans le secteur du numérique, afin d'optimiser et de capitaliser les incidences socio-économiques multi-sectorielles liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

La loi n° 14-2024 du 23 mai 2024 portant création du Caria, établissement public administratif, dispose en son article 8 que les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle, ainsi que le statut du personnel sont fixées par les statuts approuvés en Conseil des ministres.

Rappelons que conformément à la loi citée supra, ce centre permettra aux chercheurs africains de mener et de diffuser des travaux de recherches de pointe en intelligence artificielle, dans une approche centrée sur l'homme afin de maximiser les avantages, de relever les défis du développement et l'utilisation de cette technologie en vue de la transformation socio-économique du continent en général et de notre pays en particulier.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts du centre africain de recherche en intelligence artificielle.

Poursuivant son propos, M. Léon Juste Ibombo a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un deuxième texte. Il s'agit d'un projet de décret fixant la procédure de retrait du label start up du numérique et de l'innovation technologique.

Dans le cadre du développement du numérique en tant que levier d'une nouvelle croissance financière et inclusive, le gouvernement s'est engagé dans une réforme institutionnelle et juridique, afin d'optimiser et assurer résolument le développement de l'économie numérique au Congo.

Le gouvernement, à travers la loi n°71-2022 du 16 août 2022 portant attribution du label start up du numérique et de l'innovation technologique en République du Congo, est parvenu à fédérer l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial autour de l'ambition de création et de croissance des startups numériques et de l'innovation technologique.

Tenant compte des enjeux du développement des startups, la loi précitée prévoit, en son article 11, la procédure d'attribution et de retrait du label start up du numérique et de l'innovation technologique.

Le décret en examen, proposé en application des dispositions de l'article 11 alinéa 4 de la loi susvisée, permet aux personnes morales et physiques de déposer leur demande via la plateforme des startups, accompagnée des pièces administratives requises. Le projet de décret soumis à l'examen du Conseil des

Compte rendu du Conseil des ministres du ...

ministres est composé de huit articles structurés en quatre chapitres.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant la procédure de retrait du label startup du numérique et de l'innovation technologique.

Le troisième et dernier texte présenté par M. Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, est un projet de décret fixant les attributions, la composition et le fonctionnement de la commission de labellisation des startups du numérique et de l'innovation technologique.

La loi n° 71-2022 du 16 août 2022 citée supra prévoit l'existence d'une commission de labellisation des startups du numérique et de l'innovation technologique. Cette commission est un organe chargé d'émettre des avis relatifs aux demandes d'attribution du label startup et adressées au ministre en charge du numérique par toute entreprise ou personne physique remplissant les conditions prévues par la loi.

Le projet de décret soumis en examen au Conseil des ministres, pris en application de l'article 9 de la loi susvisée, fixe les attributions et la composition de la commission de labellisation. Il est structuré en dix-neuf articles et cinq chapitres.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les attributions, la composition et le

fonctionnement de la commission de labellisation des startups du numérique et de l'innovation technologique.

IV/- Des nominations

Pour terminer, au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

Sont ainsi nommés :

Ministère de l'Economie forestière

- Inspecteur général des services de l'économie forestière : M. Tabaka Mexan Guillaume, ingénieur des eaux et forêts de la catégorie I, échelle 1, 2e échelon.

- Directeur général de l'économie forestière : M. Boussiengue Célestin, ingénieur des eaux et forêts de la catégorie I, échelle 1, 2e échelon.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h00.

Fait à Brazzaville, le 2 juillet 2025

Pour le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du gouvernement, en mission,

Le ministre des Hydrocarbures

Bruno Jean Richard Itoua



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**

Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo



MTN AU CŒUR DU CONGO

21 JOURS DE SOINS ESSENTIELS ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Du Mayombe à Ouesso, en passant par Oyo, Gamboma ou encore Mouyondzi, la caravane de la Fondation MTN a traversé douze localités, parfois reculées, où l'accès aux soins reste un défi quotidien. Durant trois semaines, soignants, logisticiens et volontaires ont uni leurs forces pour offrir ce qui manque souvent le plus : une oreille attentive, une main tendue, des soins accessibles.

C'était l'édition 2025 des 21 Days of Y'ello Care, une initiative que le groupe MTN mène depuis maintenant dix-huit ans. Son ambition : rendre à la communauté ce qu'elle lui offre au quotidien – sa confiance, son énergie, son engagement. Cette année, le thème "Se connecter à la racine" a pris tout son sens.

Une campagne pensée pour et avec les communautés :

Derrière cette opération, un partenariat solide avec la Fondation Congolaise pour l'accès aux Médicaments, le Ministère de la Santé, l'OMS, l'UNESCO, le PNL, le PNUD, L'Archer Fondation, et bien d'autres associations comme Marché Courir Pour La Cause. Ensemble, ils ont déployé 170 agents de santé sur l'ensemble du parcours : 36 médecins, 134 infirmiers, ainsi que 3 superviseurs médicaux et un logisticien dédié.

À chaque étape, les habitants étaient invités à des consultations gratuites,



plus de 5000 personnes sensibilisées, et plus de 3000 dépistages du diabète réalisés pendant la traversée du Mayombe, grâce à l'association MCPLC.

Au plus près des besoins

Dans certaines zones, les habitants ont parcouru plusieurs kilomètres à

beaucoup de cas d'hypertension, de diabète, mais aussi des infections plus complexes, comme des hernies ou des troubles ophtalmologiques, orientés vers les hôpitaux de référence. À la fin de chaque étape, des lots de médicaments essentiels ont été remis aux centres de santé locaux : antihypertenseurs, antibiotiques,

de 14 000 appels ont été reçus sur les lignes IVR dédiées à la santé, l'éducation et l'agriculture. Plus de 8 000 conversations avec les chatbots mis en place pour répondre aux besoins d'information, y compris dans les zones les plus reculées sans oublier le Wi-Fi déployé sur chacune des étapes.

Pour MTN, cette action n'est pas un simple projet de visibilité. Elle s'inscrit dans une vision à long terme, celle d'un engagement sincère auprès des populations congolaises. "On s'est rendu compte que la santé, au fond, c'est ce qui revient toujours en premier quand on écoute les gens. Avant

le numérique, avant l'éducation, il y a cette urgence d'aller mieux, de pouvoir être pris en charge", a expliqué Mme Vanessa TSOUMA, directrice exécutive de la Fondation.

Et c'est sans doute là la plus grande réussite de cette édition 2025 : avoir su écouter, adapter, et agir avec jus-



des dépistages du diabète, de l'hypertension et de la malnutrition, mais aussi à des séances d'éducation sanitaire.

Et les résultats parlent d'eux-mêmes : 4 190 personnes soignées, plus de 3 000 médicaments administrés,

À Mouyondzi, plus de 640 personnes ont répondu à l'appel. À Ngo, elles étaient plus de 600 personnes. Partout, l'accueil a été le même : chaleureux, reconnaissant, et souvent bouleversant.

Parmi les pathologies détectées,



antipaludiques, vermifuges, etc., pour assurer la continuité des soins après le départ de la caravane.

Une écoute au-delà du physique :

Mais cette campagne est allée plus loin que les soins médicaux. Grâce à des outils numériques adaptés, plus

tesse. En se connectant à la racine, MTN touche ce qu'il y a de plus essentiel dans le lien avec les communautés.



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans son projet d'optimisation de l'occupation de son siège social en vue de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, Ecobank Congo souhaite s'attacher les services d'un ou plusieurs prestataires pour lui fournir les équipements de Bureau des espaces à occuper énumérés dans le cahier de charge.

Ledit cahier des charges ainsi que le dossier de soumission sont disponibles à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2^e étage du siège social, contre paiement d'un montant de *cent mille francs CFA (100.000 FCFA)*.

Les dossiers de candidature devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal du cabinet postulant. Ces offres devront être présentées en trois (3) exemplaires : Un (1) original et Deux (2) copies.

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le vendredi 15 juillet 2025 à 16h00, date limite de réception des candidatures, auprès du Secrétariat de la Direction Générale, situé au 7^e étage du siège social d'Ecobank Congo SA.

Chaque enveloppe devra porter les mentions suivantes : « **APPEL D'OFFRES – FOURNITURE LES EQUIPEMENTS DE BUREAU** ».

A Monsieur le Directeur Général

ECOBANK CONGO SA,

BP : 2485 Centre-ville-Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO

Tél. +242 05 200 62 62 / 06 719 01 01

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée.

KOUAME Brou Olivier
Directeur Général



DETTE AFRICAINE

L'Algérie sonne l'alarme et appelle à une refonte du système financier mondial

À la 4e Conférence internationale sur le financement du développement, l'Algérie a lancé un appel clair et diplomatique : sans un allègement urgent de la dette extérieure, les pays africains ne pourront pas répondre aux exigences du développement durable. Un cri d'alarme qui résonne comme un défi lancé à l'architecture financière mondiale.

« L'aggravation de la dette extérieure de l'Afrique est devenue l'un des plus grands obstacles à son développement », a martelé le Premier ministre algérien, Nadir Larbaoui, s'exprimant à Séville au nom du président Abdelmadjid Tebboune. À la tribune de la Conférence internationale sur le financement du développement, il a dénoncé « un dilemme » qui freine la transformation structurelle du continent africain et qui exige une réponse internationale urgente.

Une dette insoutenable : 4 000 milliards de dollars de déficit annuel

D'après le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, les pays du Sud accusent un déficit de financement de 4 000 milliards de dollars par an pour atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Or, pour nombre d'États africains, cette dette extérieure, souvent contractée à des conditions onéreuses, devient un piège structurel. Selon la Banque mondiale, plus de vingt pays africains consacrent aujourd'hui plus de 30 % de leurs recettes fiscales au service de la dette, un niveau jugé insoutenable et incompatible avec les investissements nécessaires en santé, éducation ou infrastructures.

L'Algérie plaide pour une gouvernance plus équitable

En appelant à un allègement – voire à une annulation – de la dette de certains pays africains, l'Algérie s'inscrit dans un mouvement de plus en plus audible parmi les pays du Sud. Mais Alger va plus loin : elle réclame une réforme en profondeur de la gouvernance fi-

nançière mondiale. « Le système multilatéral doit consolider les principes de justice », a plaidé Nadir Larbaoui. L'Algérie préconise notamment la création d'un cadre onusien pour combler les écarts d'endettement, et pour réformer la notation de crédit - un mécanisme jugé opaque et coûteux pour de nombreux pays africains. Ces agences, basées en majorité dans les pays du Nord, sont régulièrement accusées d'amplifier le risque perçu de certains États, renchérissant mécaniquement le coût de l'emprunt.

Un enjeu stratégique mondial

« L'aggravation de la dette extérieure de l'Afrique est devenue l'un des plus grands obstacles à son développement »

Derrière les chiffres et les revendications techniques, c'est une lecture géopolitique qui s'impose. Dans un contexte de fragmentation des chaînes d'approvisionnement, de transition énergétique mondiale, et de compétition pour les ressources stratégiques (minéraux critiques, terres arables, énergie), l'Afrique devient un terrain d'enjeux économiques globaux. Pour les partenaires du Sud, ne pas résoudre la crise de la dette, c'est risquer une spirale de

dépendance, de conflits sociaux, et de perte de souveraineté économique. À l'inverse, un accès élargi à un financement transparent et équitable pourrait transformer l'Afrique en acteur de la croissance mondiale, avec une jeunesse dynamique et un potentiel démographique sans équivalent.

L'axe Sud-Sud en renforcement

L'intervention algérienne s'inscrit également dans une dynamique de solidarité Sud-Sud. L'Algérie multiplie les initiatives diplomatiques sur les scènes africaines et multilatérales pour promouvoir un ordre mondial multipolaire plus in-

Crise à Gaza et cohérence diplomatique

Dans un registre plus géopolitique, le Premier ministre algérien a également évoqué la guerre à Gaza, dénonçant « une guerre d'extermination » et appelant à la cessation des hostilités. Ce lien entre justice économique et justice politique, notamment au Moyen-Orient, traduit une volonté de cohérence diplomatique de la part d'Alger, dans un contexte international marqué par de profondes tensions Nord-Sud.

Vers un Bretton Woods africain ?

L'appel algérien, lancé depuis Séville, résonne comme un avertissement : le système financier international, hérité de Bretton Woods, ne répond plus aux besoins du 21e siècle. À quelques mois de la révision du Pacte mondial de financement du développement prévue en 2026, les pays africains, soutenus par leurs partenaires du Sud, réclament désormais une refondation des règles du jeu. Si la communauté internationale veut éviter une décennie de stagnation et d'instabilité sur le continent le plus jeune du monde, le signal est clair : le temps d'agir est maintenant.

Chiffres clés

- Dette extérieure des pays africains : 1 130 milliards de dollars (source : Banque mondiale, 2024)
- Déficit de financement du développement pour les pays du Sud : 4 000 milliards de dollars/an (source : ONU, 2025)
- Part des pays africains au FMI : 7 % des droits de vote
- Part du service de la dette dans les recettes publiques de certains pays africains : >30 %

Noël Ndong



UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA

LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces

- Émissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



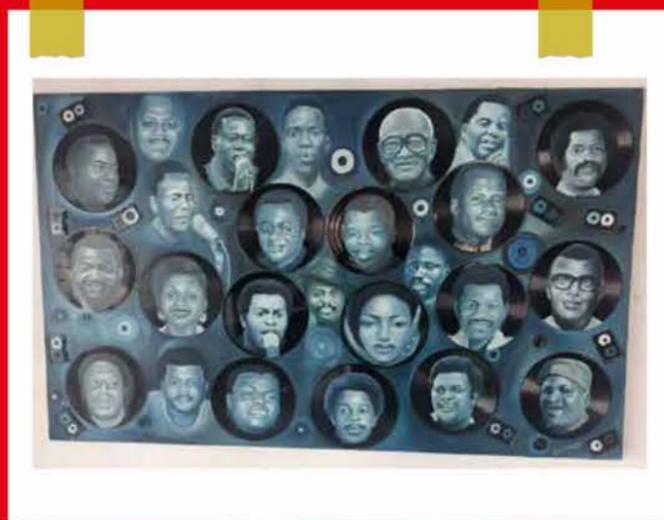
PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL

DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



AVIS DE VACANCE DE POSTE 01/CCN/SEP/2025

Le comité de coordination nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme « CCN » recrute un (e) secrétaire exécutif(ve) permanent pour le fonctionnement de son secrétariat exécutif permanent.

Titre du poste : secrétaire exécutif permanent du CCN.

Lieu d'affectation : Brazzaville.

Durée du contrat : 1 an renouvelable assorti d'une période d'essai de 3 mois.

Mission : assurer la coordination et la gestion administrative du secrétariat du CCN.

Responsabilités et tâches principales :

Sous l'autorité de la Présidente du CCN, le secrétaire exécutif permanent a pour tâches :

- Assurer le secrétariat des Assemblées Générales du CCN et des réunions de son Bureau ;
- Appliquer les directives contenues dans le règlement intérieur du CCN ;
- Organiser les réunions du CCN et de ses comités techniques ;
- Produire les plans d'action et les rapports périodiques et annuels du CCN ;
- Mettre en œuvre les recommandations de l'assemblée générale du CCN ;
- Assurer le fonctionnement des comités ad hoc du CCN ;
- Assurer la liaison avec les bénéficiaires principaux, l'Agent local du Fonds Mondial et les organisations externes pour le compte du Bureau ;
- Organiser la formulation des requêtes auprès du Fonds mondial ;
- Coordonner la gestion financière, administrative et logistique du secrétariat exécutif permanent du CCN ;
- Participer aux réunions internes et/ou externes pour le compte du CCN ;
- Organiser la documentation des activités et l'archivage des documents du CCN ;
- Assurer la diffusion, la communication et la dissémination des informations sur les activités du CCN ;
- Mettre en place un système de suivi et évaluation des activités du CCN et des bénéficiaires principaux ;
- Exécuter toute autre tâche assignée par la Présidente et/ou le Bureau du CCN.
- En collaboration avec l'équipe de pays du Fonds mondial, aider la direction de l'ICN à définir, chiffrer et mettre en œuvre les priorités annuelles de l'instance
- Faire fonction de garant de la bonne performance, de l'éligibilité de l'ICN et de règles d'éthique et de gouvernance ;
- Fournir un appui à l'équipe pays du Fonds mondial et à d'autres parties prenantes du Fonds mondial lors des missions de celles-ci et également à distance ;
- Élaborer des propositions pour la direction de l'ICN et le Fonds mondial sur le positionnement approprié et la pérennisation de l'instance et décrire les liens à établir entre l'instance et toute autre plateforme de coordination importante dans le pays ;
- Soutenir et prendre part à d'autres instances sanitaires nationales pour faire entendre la voix de l'ICN ;
- Veiller à une participation active et significative des communautés et des groupes composants à l'ICN et les orienter/former comme nécessaire.

Qualifications et profil :

- BAC + 5 au moins en Epidémiologie/Santé publique ;

- Expérience avec les bailleurs des fonds et organismes internationaux ;

- Connaissance de base sur l'organisation du système de santé au Congo et les procédures du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, de la Banque Mondiale, de GAVI et autres partenaires ;

- Expérience professionnelle dans les domaines de la coordination des programmes de lutte contre les maladies/ Renforcement du système de santé ;

- Solide expérience de l'établissement de partenariats dans des environnements politiques et de la médiation sur des questions et des prestations complexes aux niveaux national, régional et international.

- Expérience professionnelle riche, notamment dans l'analyse de stratégies et de politiques, la planification et la gestion de programmes, ou expérience équivalente.

- Avoir une bonne moralité et une bonne expression orale et écrite en français ;

- Maîtrise et solide expérience des questions stratégiques, organisationnelles, financières et de gestion ;

- Bonne connaissance des processus du Fonds mondial et de son modèle de financement.

- Excellente maîtrise de la communication écrite et orale ;

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle (internationale ou nationale) dans les domaines de la planification et de la gestion dans le secteur humanitaire ;

- Expérience dans la gestion de programmes de santé publique et de lutte contre des maladies, en particulier le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ;

- Avoir des connaissances sur les questions du genre et des droits humains.

Compétence :

Langues

Ce poste exige de posséder un bon niveau oral et écrit en français.

La connaissance de la langue anglaise serait un atout.

Techniques :

- Maîtrise des applications Microsoft Office, en particulier Excel/Access, de la messagerie électronique, de la navigation sur internet et des sites Web.

- Bonne compréhension des questions de gouvernance.

- Bonne capacité à s'organiser et à prendre des initiatives, et forte sensibilité aux questions politiques.

Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation pour le poste adressée à la Présidente du CCN ;
- Un curriculum vitae ;
- Une ou des copies des diplôme(s) ;
- Un certificat de nationalité et un casier judiciaire en cours de validité ;
- Les attestations ou certificat de travail.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à passer le test.

Dépôt de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être adressés, sous plis fermés avec mention « Recrutement secrétaire exécutif (ve) permanent(e) du CCN », à Madame la Présidente du CCN, au plus tard le vendredi 1er Août 2025 à 12 heures 00 et déposés au secrétariat exécutif permanent du CCN, sis en face du CHU de Brazzaville, bâtiment situé à côté de l'UNESCO, au 2ème étage.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

LA GUINGUETTE AFRICAINE DE SURESNES

L'édition 2025 s'installe à nouveau au Mont Valérien

Du 5 juillet au 24 août, c'est sept fins de semaines estivales consécutives, excepté celle du 12 au 13 juillet. Le retour attendu du rendez-vous estival dans la région parisienne à l'ambiance des bars dancing des deux rives du majestueux fleuve Congo.

En appui de Guillaume Boudy, maire de la municipalité de la ville hôte, Célestin Sounda Stewart et son équipe de bénévoles retrouveront l'esplanade du Mont Valérien, plus précisément le gîte du Centre aéré des Landes, pour une nouvelle programmation alléchante dédiée à la promotion du continent africain à partir d'une mixité culturelle, culinaire et sociale. Purs instants du vivre-ensemble.

En vue, les soirées gastronomiques et musicales d'une nouvelle saison estivale, avec une fréquentation par des franciliens et les vacanciers aux composantes cosmopolites qui s'y rendront en famille ou entre amis.

Yaya Loketo, une des icônes de la diversité culturelle entre la France et la République du Congo affûte déjà ses pas de danse pour égayer à nouveau les habitués de la guinguette.

Constituée en association loi 1901, la guinguette africaine s'est donnée pour objectif de développer les relations interculturelles et de promouvoir les musiques, les danses et les gastronomies africaines.

Centre de loisirs des Landes, parking gratuit :

Esplanade du Mont-Valérien, 6 chemin de la Motte 92150 Suresnes

Entrée gratuite

Restauration sur place

Tous les samedis de 16h à 23h30 et dimanches de 16h à 22h, sauf les 12 et 13 juillet.

Marie Alfred Ngoma

OUVERTURE DE LA 14ÈME ÉDITION
 par Mr Guillaume Boudy,
 Maire de Suresnes,
 et en présence de

Sam Samourai
 Kristifay
 Christian Ebong

Animation de
ZELY MBANZILA

Concert de
ABEL DIBASSA

Orange Money Europe
 Viaud Consulting

PLACE DE L'ABBÉ FRANZ STOCK
 92150 Suresnes
suresnes

Transfert

Antoine Makoumbou s'engage à Samsunspor pour quatre ans

Le milieu de terrain de Cagliari va poursuivre sa carrière en Turquie : il s'est engagé en faveur de Samsunspor, troisième du Super Lig en mai dernier.

Après trois saisons pleines en Sardaigne, Antoine Makoumbou quitte la Belle Bleue, surnom de la Méditerranée pour rejoindre la rive sud de la mer Noire.

En effet, l'international congolais a signé un contrat de quatre ans en faveur de Samsunspor, ville d'un million quatre-cent mille habitants, située dans le Nord de la Turquie. Fort de ses 111 matches en Italie, dont 65 de Série A, le milieu de 26 ans va tenter de se faire une place au sein d'un milieu de terrain où la concurrence est déjà importante (Benasser, Tcham, Yüksel, Tait...).

Chez le 3e de la dernière édition de la Super Lig, le Diable rouge va également faire ses débuts sur la scène européenne, puisque Samsunspor est qualifié pour le tour de barrages de la Ligue Europa.

Notons que l'ancien Monégasque sera entraîné par Luis Boa Morte, ancien international portugais, qui dirigeait dernièrement la sélection bissau-guinéenne. Non.



Antoine Makoumbou a paraphé un contrat de quatre ans avec Samsunspor (DR)

Messie Biatoumoussoka rejoint Bidounga au Lokomotiv Sofia

Le défenseur congolais de 27 ans a signé un contrat d'un an en faveur du Lokomotiv Sofia, 12e de saison régulière la saison dernière. Pour l'ouverture du championnat 2025-2026, dont le

calendrier reste à déterminer, le Lokomotiv Sofia pourrait aligner une paire axiale 100% congolaise, puisque Messie Biatoumoussoka rejoint Ryan Bidounga au sein du club de la capitale bulgare. Les deux hommes avaient, d'ailleurs, été associés lors de l'unique



Messie Biatoumoussoka lors de sa présentation à la presse bulgare /DR

sélection de Biatoumoussoka, le 27 mars 2023 face au Sud-Soudan (victoire 1-0).

L'ancien Girondin de Bordeaux a signé un contrat d'un an.

Il s'agit d'un retour en Bulgarie pour l'international congolais, qui a déjà évolué au Botev Vratsa en 2022-2023, avant d'y revenir après prêt raté aux FAR de Rabat. Depuis son départ de Bordeaux,

en 2018, le gaucher a beaucoup voyagé : Belgique, Chypre, Roumanie et donc Bulgarie puis Maroc.

La saison dernière, le natif de Saint-Denis a été longuement blessé à la cuisse avant d'être libéré par le Botev en janvier. Il a ensuite porté les couleurs du club géorgien du Dinamo Batumbi entre janvier et mai (5 matches).

Camille Delourme



AGENCE DE REGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS
DIRECTION GENERALE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE ET D'UN VEHICULE DE FONCTION

(Voir LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE N° 5024 DU 05/06/2025)

Suivant Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés n° 277 du 16 avril 2025

En application des dispositions relatives aux instructions aux candidats, il est porté à la connaissance du public du report de la date de soumission des offres pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire et d'un véhicule de fonction, au jeudi 10 juillet 2025 à 12 heures.

La cérémonie d'ouverture des offres aura lieu le même jour à 13 heures dans la salle de réunion de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds, sise 70 bis avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville.

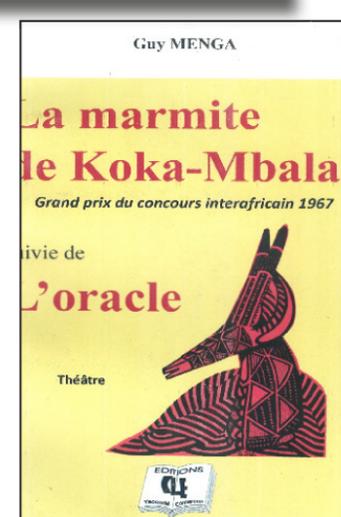
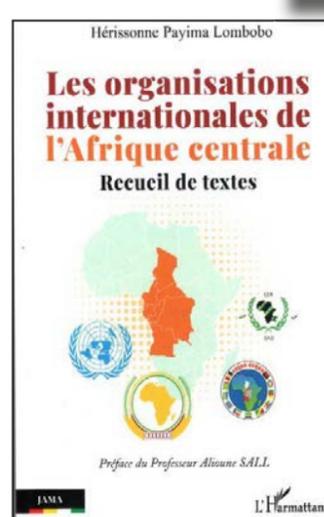
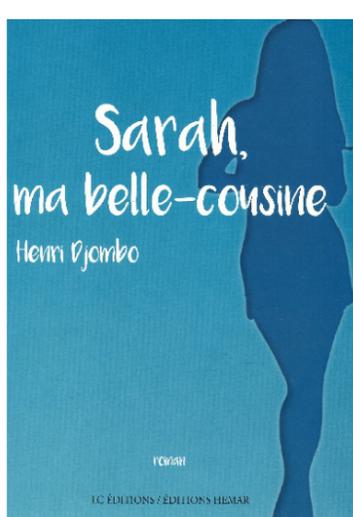
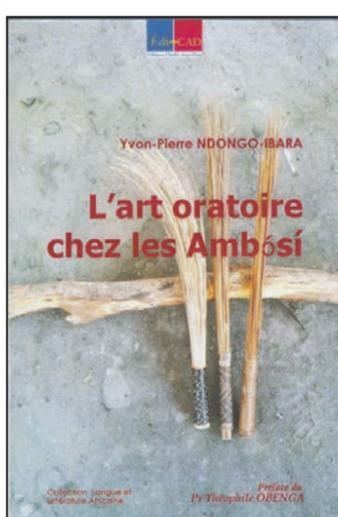
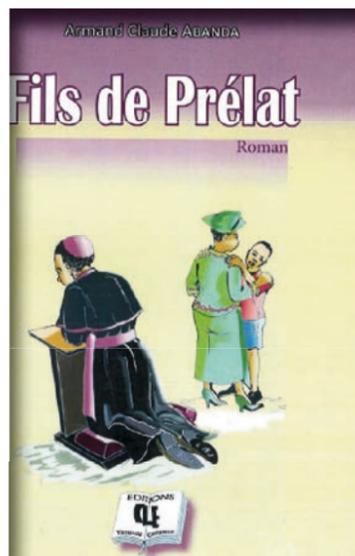
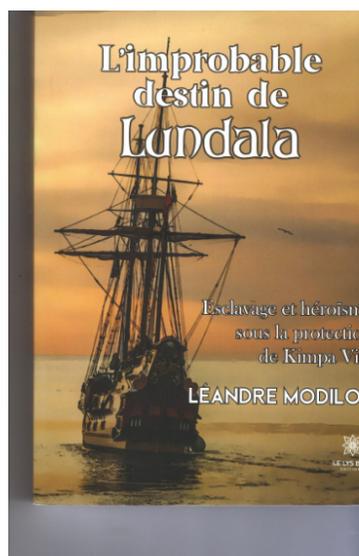
Fait à Brazzaville, le

La Personne Responsable des Marchés Publics

Rostand Evence Marcel EPENIT KAZABAND.-



EN VENTE



AFRIQUE CENTRALE

Un sommet conjoint CEMAC-CEEAC prévu au Cameroun

La volonté des chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique centrale de créer pour la sous-région une seule communauté économique d'intégration pourrait être labélisée dans quelques semaines à Yaoundé, au Cameroun.

Des sources proches de la présidence camerounaise annoncent la tenue, le 18 juillet, à Yaoundé, d'un sommet conjoint des dirigeants des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Ces assistes qualifiées d'historiques aborderont la question soulevée depuis plusieurs années de la fusion de la CEMAC et la CEEAC, deux communautés économiques régio-

nales dont la raison d'être est d'assurer l'intégration de cet espace géographique constitué d'une dizaine de pays.

Hôte du sommet, Paul Biya, le chef de l'Etat camerounais, est le président dédié à la rationalisation des CER (Communautés économiques régionales) par l'Union africaine pour le compte de l'Afrique centrale. Selon nos confrères d'ÉcoMatin, le comité de pilotage en charge du dossier évoque le lancement d'une « nouvelle Communauté économique régio-

nale » sur les cendres des deux précédentes.

Dans cette perspective, le sommet mettra en place les organes constitutifs et déterminera les mécanismes de fonctionnement de la nouvelle Communauté régionale. Au nombre des domaines prioritaires de l'intégration figurent le commerce, la santé, la libre-circulation, la sécurité, les règles budgétaires et monétaires, les investissements.

Il est aussi projeté la création d'une grande école communautaire de forma-

tion regroupant les établissements spécialisés déjà opérationnels dans plusieurs pays de la sous-région, indiquent les mêmes sources qui citent l'Institut sous-régional de statistique et d'économie (ISSEA) au Cameroun, l'Ecole régionale de formations aux métiers de navigation intérieure (ERFMNI) en République démocratique du Congo, l'Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée (ISTA) au Gabon, le Centre inter-Etat d'enseignement supérieur en

santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC), en République du Congo.

C'est à Brazzaville, en 2007, lors du 13^e sommet de la CEEAC que les chefs d'Etat avaient pour la première évoquée la question avant d'en adopter le principe en 2009, à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Yaoundé prend le relais au moment où le comité de pilotage estime que le processus de fusion des deux instruments d'intégration est suffisamment avancé.

Les Dépêches de Brazzaville

TRANSPORT AÉRIEN

ECAir reconnecte Brazzaville aux capitales d'Afrique centrale

La compagnie aérienne nationale du Congo, Equatorial Congo Airlines (ECAir), marque son grand retour sur la scène aéronautique régionale avec le lancement réussi de ses premiers vols vers Douala, Yaoundé et Libreville. Une étape majeure qui s'inscrit dans la stratégie de relance de la compagnie, soutenue par l'État congolais.



Après avoir démontré sa capacité opérationnelle sur le marché domestique avec plus de 118 000 passagers transportés depuis la reprise des vols le 16 mai 2024, ECAir franchit une nouvelle étape décisive. Les vols inauguraux ont eu lieu cette semaine : lundi vers le Cameroun (Douala et Yaoundé) et mardi vers le Gabon (Libreville). Ces premières liaisons régionales depuis Brazzaville vers les trois capitales stratégiques d'Afrique centrale ont été saluées tant par les passagers que par les autorités locales et les partenaires aéroportuaires.

Opérant avec un Boeing 737-700 NG (Nouvelle génération), la compagnie assure désormais deux vols aller-retour par semaine vers le Cameroun (Douala et Yaoundé) les lundis et vendredis, et deux vols aller-retour vers le Gabon (Libreville) les samedis et dimanches.

La ponctualité, la qualité de service et l'accueil enthousiaste des voyageurs témoignent de la réussite de cette relance régionale. Pour ECAir, ce lancement repré-

sente bien plus qu'une simple reprise de lignes : c'est l'accomplissement d'une promesse de relier les peuples avec professionnalisme et fierté.

Un projet d'envergure pour l'intégration africaine

Cette expansion régionale s'inscrit dans une vision plus large de développement économique et de valorisation du tourisme en Afrique centrale. Portée par l'État congolais, cette initiative vise à positionner ECAir comme un véritable levier de développement régional.

La compagnie congolaise s'aligne parfaitement sur les ambitions de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale pour la libre circulation des personnes et des biens. En connectant les principales capitales d'Afrique centrale, ECAir participe activement à la construction d'un espace sous-régional intégré, accessible et fluide.

L'horizon s'annonce prometteur

avec le renforcement prévu de la flotte en vue de l'ouverture de nouvelles lignes vers d'autres capitales d'Afrique centrale et certaines villes d'Afrique de l'Ouest. Cette expansion progressive témoigne de l'ambition d'ECAir de devenir un acteur incontournable du transport aérien régional. Membre actif de l'African airlines association, ECAir bénéficie d'un Certificat de transporteur aérien obtenu après avoir satisfait à toutes les exigences réglementaires nationales et internationales. La compagnie respecte scrupuleusement les normes de l'Agence nationale de l'aviation civile du Congo, elle-même alignée sur les standards de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Les voyageurs peuvent dès maintenant réserver leurs billets dans les agences de voyages partenaires, en ligne sur www.fly-ecair.com ou via l'application mobile Fly ECAir, où ils retrouveront également toutes les informations pratiques pour leurs voyages.

Quentin Loubou

AFFAIRES SOCIALES

Renforcer les capacités de riposte aux urgences humanitaires



Gon Meyers et Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa

Le renforcement des capacités des structures déconcentrées du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire pour mieux répondre aux urgences fait partie des sujets au menu de l'échange, le 3 juillet à Brazzaville, entre la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa et le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, Gon Meyers.

« Il faut donner aux structures déconcentrées les outils leur permettant de riposter plus rapidement en cas d'urgence humanitaire dans l'arrière-pays », a déclaré le diplomate onusien au sortir de l'entrevue.

Par ailleurs, les deux personnalités ont évoqué la consolidation des capacités logistiques du ministère. « Le PAM dispose des entrepôts à Kindamba dans le département du Pool, à Betou et Impfondo dans la Likouala que l'on peut définitivement transférer au ministre en charge de l'action humanitaire », a fait savoir le représentant du PAM.

L'implication des femmes productrices agricoles dans les cantines scolaires ; l'inclusion des populations autochtones sur des questions alimentaires ont également meublé les échanges entre la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa et Gon Meyers.

Rominique Makaya